de sa demeure, M. le docteur Gandier, l'a fait transporter à l'hôpital St-Sauveur.

— Vers 7 h. 1/2, le jeune Robert Datailly, 7 ans, écolier, demeurant rue de la Monnoye, 95, jouait même rue avec le jeune Arthur Landinois du même âge et restant dans la même maison, a été blessé légèrement par un petit couteau que celui-ci tenait à la main.

— Vendredi matin, vers sept heures et demie, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Carneau, rue de Lannoy-Marché-au-Mouton, 41, et a été éteint presqu'aussitôt à l'aide de quelques seaux d'eau. Les dégâts sont insignifiants.

LE NORD

Engien. — *Cheval emporté.* — Hier, vers sept heures, M. E. Forrez avait attaché son cheval à une haie pendant qu'il allait voir son client. Le cheval fut effrayé par l'approche d'un chariot chargé de tonneaux vides et rompant au bonge, prit la fuite.

Une veille femme, qui se trouvait sur la route, n'eut pas le temps de se garer et reçut un coup de timonnel de la voiture sur l'épaule, ce qui la renversa.

Heureusement ses conséquences ne présentent aucun caractère de gravité.

Au bout de 400 mètres, cheval et voiture culbutèrent dans un fossé. Seule la voiture a quelques avaries.

Wervicq-Sud. — Mercredi dernier, un orage épouvantable a presque complètement détruit toutes les récoltes de Wervicq et de Bousbecques.

Le lainage du Roûlaet à Wervicq, a été le plus particulièrement atteint.

Blés, avoines, seigles, pommes de terre, betteraves, ont été coupés par la grêle, il ne reste plus qu'à faucher le foin.

Beaucoup de petits cultivateurs sont à demi-ruinés.

Nous espérons que l'administration départementale qui venait à déjà donné des secours de prêts de sollicitude pour l'agriculture, viendra en aide, dans la mesure du possible à ces malheureux cultivateurs qu'un tel désastre met dans un état alarmant.

AVESNES

Vieux-Mesnil. — *Incendie.* — Un incendie a éclaté pendant la nuit de mercredi à jeudi, dans la grange de M. Théodore Maillet, fermier au lieu dit : le Tri-Audin ; le feu s'est propagé rapidement et a gagné l'écurie et la maison d'habitation. Environnant tout à fait à la proie des flammes. Les habitants arrivèrent bientôt sur les lieux, mais on n'avait pas pompes à incendie et l'on dut se borner à jeter quelques seaux d'eau.

Aucun accident de personne. Les pertes sont évaluées à 17,000 fr., il y a assurance. La gendarmerie a ouvert une enquête.

DUNKERQUE

NAUFRAGE D'UNE GOELETTE

Arrivée des onze naufragés

Le steamer anglais « Antiquary » arrivé hier soir de Leith avait à bord onze hommes de la goelette « Frederic-Eugénie » de Saint-Pol qui a fait naufrage aux îles Orcades (Islande). Ces naufragés avaient été embarqués à Granton par le steamer « Thyra » et de là sur le steamer « Anti-quary ».

Aussitôt que ces malheureux auront passé à l'inscription maritime, ils seront expédiés chez eux par les soins de M. le Commissaire de la marine.

Arrivée d'un cadavre. — Un vapeur, qui doit arriver le 9 de Bunnoe-Ayres, amène à son bord le cadavre d'une personne originaire de Tourcoing.

Blessé au travail à bord d'un steamer. — Hier à 5 heures 1/2 du soir, un accident s'est produit à bord du vapeur en déchargement dans le bassin Freycinet.

Un ouvrier, le sieur Coppens Ange, âgé de 32 ans, demeurant place Calonne, occupé dans la cale, a reçu sur le dos une balle de blé pesant 100 kilos qui s'est échappée de l'élingue.

Il a été transporté à l'hôpital. Il se plaint de fortes douleurs aux reins ainsi que dans le côté droit.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — *Un ignoble personnage.* — Hier, M. Vasseur, commissaire central, a procédé à l'arrestation du nommé Félix-Sestin Leconte, âgé de 59 ans, célibataire, tuilisé, demeurant rue des Pierrettes, vrologne-S. Inculpé d'outrage public à la pudeur sur des enfants des deux sexes, âgés de moins de 13 ans.

Voici les faits :

Le 1er juillet, entre l'établissement des eaux de Guines et le jardin Richelieu, cet individu attira l'attention de trois jeunes filles et leur fit des gestes obscènes qui les mirent en fuite. Vint à passer un jeune garçon que Leconte insulta.

Plusieurs personnes, témoins des faits, le dénoncèrent. Il a fait des aveux.

Il sera transféré à Boulogne-sur-Mer.

Chute mortelle. — Hier soir, vers 6 heures 1/2, Antoine Carru, âgé de 77 ans, rue de la Cloche, 27, descendait l'escalier de son logement, quand il fit un faux pas et tomba la tête en avant sur le pavé.

Le malheureux se fractura le crâne. La mort fut instantanée. M. le docteur Deladerrière a constaté le décès.

Vot. — Hier, entre 6 heures 1/2 et 6 heures 1/2 du soir, pendant l'absence de la dame Emma Horlemel, femme Delvarre, rue Voltaire, un inconnu s'est introduit chez elle et y a dérobé une somme de 55 fr. qui se trouvait dans une commode. Une enquête est ouverte.

Lens. *Sauvetage.* — Vendredi dernier, vers 7 heures du soir, une voiture appartenant à un voyageur de commerce descendait la rue Basse, lorsqu'arrivée en face de l'estaminet Buchet, une jeunne agée de 3 ans environ, fille de Jean-Baptiste Paul, voulut traverser la rue, mais à peine avait-elle fait quelques pas qu'elle se trouva engagée entre les pieds du cheval.

Une seconde plus tard, cette malheureuse enfant était écrasée, fort heureusement, M. Dessamps Léon, fermier rural, qui passait en ce moment, n'écoutant que son courage, se précipita sous le cheval et réussit à retirer l'enfant saine et sauve.

Nous nous plaisons à signaler la conduite digne d'éloges de ce brave agent des postes qui deux fois déjà a exposé sa vie en pareil accident.

Départements voisins

Le Nouvion. — *Arrestation.* — Le nommé Lefèvre, d'Epehy, vient de rentrer le 2 du courant par la gendarmerie du Nouvion, en vertu d'un mandat d'amener pour tentative d'inculpation de coups et blessures sur la personne de son père.

Cet individu a déjà subi une peine de 6 ans de réclusion pour tentative de meurtre sur sa femme. Il a été libéré conditionnellement en 1889.

Un précoce voleur. — Mercredi dernier, au marché du Nouvion, un jeune homme âgé de 15 ans, Bleuse Léon, demeurant à Lalouvy, a été surpris prenant des tickets dans les paniers des marchands de beurre ; il s'en servait ensuite pour recevoir l'argent. Il n'en est pas paraît-il à son coup d'essai; car au marchand de beurre a déclaré l'avoir déjà vu plusieurs fois avec des tickets qu'il avait probablement dérobés.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Un audacieux voleur. — Pendant l'hiver dernier, un grand nombre de commerçants de notre ville constatèrent le matin en se réveillant que les boutons de leurs sonnettes ou les cinches de portes avaient été volées. La police fut prévenue de ces faits et en découvrit bientôt l'auteur de ces vols.

C'est un sieur Georges Monterne, âgé de 20 ans, serrurier, demeurant rue St-Etienne, qui avait trouvé un singulier moyen pour monter son magasin. Il enlevait le nuit les boutons de sonnettes et les boutons de portes et rentrait chez lui au petit jour, avec les produits de ses vols.

Quelquefois même, lorsqu'il était chargé d'effectuer une réparation quelconque à une serrure, il volait la nuit ce qu'il avait posé le jour, et ne craignait pas de renouveler ses larcins à plusieurs reprises.

L'affaire a été appelée hier devant le tribunal correctionnel où un grand nombre de témoins ont été cités. Monteyne qui faisait défaut a été condamné à huit mois de prison.

Un accident de tramway. — Le 28 mars dernier, M. E. Quesnoy, domestique chez M. Dhont, conduisait un camion attelé d'un cheval dans la rue du Faubourg de Roubaix, lorsque entre l'estaminet Lalais et la rue Blanche il aperçut le car à vapeur se dirigeant sur Lille. Il voulut se garer, mais au même instant le cheval fut pris en écharpe par un autre car venant cette fois de Lille et se dirigeant sur Roubaix. Par suite du choc violent, M. Quesnoy fut projeté hors de sa voiture et piétiné sur le trottoir où il se fit quelques contusions assez graves.

La machine du second car était conduite par les nommés Henri Purion, 43 ans, mécanicien et A. Verbeke, 32 ans, employé de service de la compagnie des tramways depuis quelques jours. Purion prétendait que la cause de l'accident était due à la victime qui aurait cherché à passer devant le car pour gagner l'autre côté de la route, mais il résulte de l'enquête et de la déposition des témoins que c'est au contraire Purion qui aurait omis de faire marcher le cornet d'usage.

Le mécanicien et son aide sont poursuivis pour blessures par imprudence et la Compagnie déclarée civilement responsable.

Le jugement est remis à huitaine.

Violation de domicile et usurpation de fonctions. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure du matin, le sieur Séraphin Spithals, serrurier, rue de Lille à Tourcoing, voulut démenager les mobiliers saisissables qu'il avait chez lui. Il s'entendait pour cela avec quatre individus pour l'aider dans cette opération.

L'un d'eux, Jacques Vancamps, âgé de 20 ans, demeurant place Calonne, occupé dans le bassin Freycinet.

Les inculpés ont comparu hier devant le tribunal qui les a condamnés : Vancamps Louis, 4 mois et 16 francs, Louis Vancamps, 6 jours et 16 francs, Spitaels Séraphin, 15 jours et 16 francs, Legiez J.-B., 25 fr. damende.

Autres condamnations : Augustin Bustite, 4 mois pour vol. — Pierre Declerck, 15 jours et 500 francs pour fraude. — Camille Beuscart, 8 mois et 5 francs pour coups.

MAITRE COURANT.

Tribunal correctionnel de Valenciennes

Charles Dehoppes, 33 ans, et François Watliers, 23 ans, tous deux ouvriers à Denain, 20 jours de prison pour outrage aux agents.

Alphonse Gerday, d'Anzin, même peine pour le même délit.

Jules Quaesner, 1 jour de prison pour contravention à un arrêté d'expulsion.

6 jours de la même peine pour le même délit à Joseph Gaignet, 52 ans et Augusta Hurant.

Marie Boucaut, femme Poteau, 20 jours de prison pour blessure à son mari ; ce dernier est un ivrogne de la pire espèce qui hat sa femme régulièrement tous les week-end accorde à la femme Boucaut des circonstances atténuantes en faisant application de la loi Bérenger.

Cour d'Assises du Pas-de-Calais

Séant à Saint-Omer

Audience du 4 juillet 1891

Présidences de Mr Hinois, conseiller à la Cour d'appel de Douai.

Ministère public : Mr Dulau, procureur de la République.

1re Affaire : **Vol.** — (Huis-clos).

Louis Clipet, 20 ans, journalier à Vieille-Eglise. Clipet est condamné à cinq ans de prison, la cour fait appel du jeune Dérange.

Conseil : Mr Fournier.

2e Affaire : **Assassinat.** — Eugène Martel, 48 ans, journalier, sans domicile.

C'est ce Martel qui a tué son fils Eugène, le dimanche 29 mars 1890 et qui l'a jeté ensuite dans un vieux puits, où le cadavre a été retrouvé le 6 mai 1891.

Martel est condamné **à la peine de mort**, l'exécution aura lieu à Marquise.

Conseil : Mr Bélanger.

On nous prie d'annoncer que le dentiste MEIRIE, rue Gambetta, est à consulter tous les jeudis, excepté le 3e jeudi de chaque mois, à Roubaix, rue du Collège, 23 (en face du Collège), de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir. 1802

A propos de la Triple Alliance

Si l'on parle beaucoup de la Triple Alliance, On parle plus encore du Langage des Fleurs, Ces éloquent SAVON dont les fraîches senteurs Ont plu, depuis longtemps, à tous les nez de France.

Savonnerie des Nations, Paris.

En vente chez les principaux merciers en gros.

Sur la Méditerranée

Sur ses flots bleus et purs va roulant le bateau, Sous les étoiles d'or voile rapide légère, Allant gratifier les villes étrangères Des parfums précieux du savon **Mikado**.

Dépositaire pour Roubaix-Tourcoing :

DUHEM-MERCHEZ, 31, Grande-Rue.

EN VENTE PARTOUT

Fabricant, Félix EYDOUX, Marseille.

VILLE DE ROUBAIX

ÉTABLISSEMENT des CHAMPS ÉLYSÉES

Angle des rues Montesquieu et d'Isly, dit boulevard de Cambrai

Dimanche 5 Juillet, à l'occasion de la Duchesse de l'Epeule

GRAND BAL CHAMPÊTRE

dans le jardin nouvellement restauré. Eclairage à giorno. — Rafraîchissements de premier choix. — Restaurant dans l'établissement. — Un orchestre hors ligne. — Jeux nouveaux. — Jeux variés.

Prix d'entrée : Cavalier 1 franc; Dame, 0,50 c. 3238

Tous les Dimanches, à 8 heures 1/4, dans les Jardins du CAFÉ DU GLOBE, Grande-Rue, 84,

GRAND BAL PUBLIC

Entrée par le Boulevard Gambetta et Grande-Rue. — En cas de mauvais temps, le bal aura lieu dans la grande Salle des Fêtes.

Prix d'entrée : 0,50 centimes par personne. 3235

A PROPOS DU TONKIN

L'immense popularité dont jouit le **Savon au Musc Tonkin**, est due surtout à la pénétrante *finesse* de son *parfum*, qui met à la portée de tous, grâce à l'*extrême modicité du son prix*, les délicates jouissances jusqu'ici réservées à la toilette des classes riches.

Les marques réputées les meilleures n'ont pas une douceur de pâte plus agréable, une *senteur plus puissante* et plus subtile, des *effets plus toniques* et plus *régénérateurs* sur la peau, que les **Savons au Musc Tonkin** portant les numéros 11, 69, 84, 85, 86, 87, dont la Maison Victor VAISSIER produit et *expédie dans toutes les parties du monde* plus de *nonante mille pains par jour.*

Savonnerie Victor VAISSIER, Paris-Roubaix.

N.-B. — Vous trouverez tous ces articles chez vos fournisseurs habituels. 3232

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

Le Seul *Véritable Alcool de Menthe*, c'est l'Alcool de MENTHE de **RICQLÈS**

Recommandé contre les **moindres malaises**

Boisson hygiénique et rafraîchissante

Préservatif contre les Epidémies

Eau de toilette et dentifrice très appréciés.

Paris, 4, Lyon, Maison à Paris, 41, rue Richer.

Exiger le nom **DE RICQLÈS** sur les flacons

APÉRITIF

BANYULS-TRILLES

Vin agréable

tannique, fortifiant et digestif

« **Le VIN DE BANYULS** est le Vin le plus riche en tannin que l'on connaisse. — C'est un Vin de quinquina naturel. Tout concourt à lui assurer le premier rang. » *docteur* BOUCHARDAT. »

« Pris en dehors des repas ou au moment de se mettre à table, le **VIN DE BANYULS-TRILLES** est un excellent tonique qui stimule les fonctions de l'estomac et auquel on peut avoir recours dans le cas d'atonie, sans avoir à redouter le plus léger accident. » *Docteur* PROTE. »

Les lignes qu'on vient de lire sont la meilleure des recommandations en faveur de ce produit.

DANS TOUS LES CAFÉS

ET CHEZ LES ENTREPOSITAIRES

Exigez la marque sur la bouteille

Programme des Spectacles et Concerts

Un Concert offert par la Jeunesse de la Fanfare de Beaurepaire aura lieu dimanche prochain, au Café Prado, boulevard de Beaurepaire.

Le concert commencera à cinq heures et demie.

Programme :

Le Mobile, allegro militaire, Orchestre — Aléria, grande valse, Orchestre. — La Beise des Nuits, romance pour ténor, J. Franchomme. — Apostat, pour baryton, J. Lepers. — Faust, pour ténor, Desmadryl. — Chansonnette comique, David Desreumeaux. — Romance, pour basse, Arthur Carbrice. — Provence, pour ténor, A. Carpentier. — Friquette, polka, Orchestre. — Chansonnette comique, D. Desreumeaux.

Après le concert, grand bal. — Entrée : 50 centimes.

CONVOCATIONS

Charpentiers-Menuisiers. — Les membres de la Chambre syndicale des Ouvriers charpentiers-menuisiers de Roubaix, sont priés d'assister à la réunion générale mensuelle, qui aura lieu le dimanche 5 juillet à 7 heures précises du soir, estaminet Louis Bodin, rue Jeanne-d'Arc, 2, près des Halles.

Ordre du jour : 1° Lecture des procès-verbaux. — 2. Réception des nouveaux adhérents. — 3. Questions diverses.

Ouvriers corroyeurs. — Assemblée générale trimestrielle, le dimanche 5 juillet à sept heures précises du soir en son local, 10, place de la Liberté.

Ordre du jour : Lecture des procès-verbaux et correspondance. — Réglementation des comptes. — Complément des commissions. — Inscription de nouveaux adhérents.

Kermesses

Arrondissement de Lille. — 5 juillet, — Moulins-Lille, Annœullin, Ascq, La Bassée, Lysles-Lannoy, Marcq-en-Barœul, Seingbin-en-Weppes, Santes, Verlinghem.

PETITE CORRESPONDANCE

P. G. R. — Erreur d'un ouvrier.

LE FACTEUR.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Monsieur

Auguste POTTIER

Boucher, marchand de chevaux

Veuf en première noce de dame Adéline DUPLOT, et en seconde noce de Collette HENDRICHS

décédé à Roubaix, le 3 juillet 1891, dans sa 74e année, administré des Sacrements, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Obit du Mois

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre invitant à assister à l'OBIT du MOIS qui sera célébré le mardi 7 juillet 1891, à huit heures du matin, en l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste (Croix-Rouge), pour le repos de l'âme de dame

Marie VERBECK

Epouse de Monsieur Adolphe MERCHIER décédée à Tourcoing, le 1er juin 1891, dans sa 32e année, administrée des Sacrements, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation d'assister à l'OBIT SOLENNEL du Mois qui sera célébré le lundi 6 juillet 1891, à huit heures et demie, en l'église de St-Joseph, pour le repos de l'âme de dame

Marie SAINT

Epouse de M. Jules GHESQUIERS

décédée à Roubaix, le 29 mai 1891, dans sa 30e année, administrée des Sacrements, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Etat-civil de Tourcoing

Naissances du 4 juillet. — Martial Buterne, rue Pierre-de-Roubaix. — Albert Duquesne, Blanc-Seau. — Charles Parmentier, rue Blanche Porte. — Marguerite Scamps, rue d'Anvers. — Marguerite Lefebvre, rue Blanche Porte. — Marcelle, rue Blan-Seau. — Hélène Dhallmin, rue de Gand. — Léon Gyulinck, au Blanc-Seau.

Décès. — Jeanne Justine Castelain, 27 ans 1/2, sans profession, rue Lalle. — Jules Decrenne, 19 ans 1/2, compositeur-typographe, rue Pluta. — François Delannoy, 10 mois, rue Jean Legrand.

Etat-civil de Bousbecque

Du 10 juin au 1er juillet. — Naissances. — Marie Ismar, section des Sarts. — Louise Olieux, Basse-Ville. — Jean-Baptiste Desry, Bois. — Maurice Lefranque, rue du Rivage.

Mariages. — Entre : Cyrille Leconte, cultivateur et Stéphanie Debucquois, sans profession. — Emile Dhalluin, ouvrier papetier et Sophie Vandaele, ouvrier, ménagère. — Emile Hage, boucher et Félicie Catry, sans profession.

Décès. — Germaine Vanoverberghe, 18 mois, Basse-Ville. — Louise Olieux, 5 heures, Basse-Ville. — Marguerite Dewitte, 19 mois, Bois. — Marie Bochard, 1 an, Bois. — Joseph Vanoverberghe, 5 mois, Basse-Ville.

Etat-civil de Lys-lez-Lannoy

Du 16 juin au 1er juillet. — Naissances. — Alphonse Blin, Fresnoy. — Hélène Mathon, rue du Bois. — Jeanne Delaporte, Petit-Fournier. — Marie Verbrugge, Petit-Courtrai. — Marie Hottehart, Place.

Mariages. — Néant.

Décès. — Jean Cormoly, 42 ans, Champ de Mars. — Juliette Verriest, 1 an, Fresnoy. — Henri Derbaix, 58 ans, rue du Bois. — Henri Bossut, 32 ans, rue de Cohem. — Louise Blin, 7 mois, Place. — Desplanque, présenté sans vie, barrière de Cohem. — Florimond Spriet, 41 ans, Fort-Seclin. — Victorine Tronteseaux, 21 ans, rue du Bois. — Dubar, présenté sans vie, Place.

Chateau CLAUZEL

(Voir aux Annonces)

GUERISON RADICALE des Maladies Secrètes PEAU

ET DES MALADIES DE LA

dartres, eczémas, ulcères variqueux

Traitement rationnel PAR

M. VANDENBRIESSCHE

Médecin-consultant spécialiste

LILLE, 6, rue Faidherbe, 6, LILLE

CONSULTATIONS PARTICULIÈRES

tous les jours de 9 à 6 h. et p° correspondance

Bourses Commerciales et Agricoles

CEREALES & FARINES

PARIS, 4 Juillet — *(Dépêche spéciale).*

Farines : 12 marques.

	4		3		4		3
Courant..	61 —	61 25	Sept.-Oct.	61 75	—	—
Août.....	61 50	61 75	4 derniers	62 —	—	—

Marque Corbeil : 64 — — Circulation : 0.000

Blés.

Courant..	27 75	26 75	Sept.-Oct.	27 50	—	—
Août.....	27 75	— —	4 derniers	27 75	27	—

Seigles.

Courant..	17 75	17 75	Sept.-Oct.	18 25	—	—
Août.....	17 50	17 25	4 derniers	18 50	—	—

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 4 Juillet		HUILES GR. Pl'ecolitre	TOUR. l'hec. les 100 kilos.
		Cdj. Cdp.	
Colza	— —	68 — — —	— — — —
Œillette b. g.	— —	— — — —	16 — à —
Lin de pays	— —	56 — — —	25 — à 25
Lin étranger	— —	51 50 51 50	23 — à 23
Cameline	— —	— — — —	16 — à —
Chanvre	— —	— — — —	10 — à 11

Huile épurée pour quinquets 76 — à —

PARIS, 4 Juillet *(Dépêche spéciale).*

Huile de Colza			Huile de Lin		
	4	3		4	3
Courant..	72 50	72 50	Courant..	52 —	52 —
Août.....	72 75	71 75	Août.....	52 50	52 25
4 premiers	75 —	73 75	4 premiers	54 50	54 —
4 derniers.	76 —	75 25	4 derniers	— —	— —

ALCOOLS

PARIS, 4 Juillet. — *(Dépêche spéciale)*

Spiritueux	4	3
Courant.....	42 —	42 —
Août.....	41 50	41 50
4 derniers.	38 50	38 50
4 premiers	38 25	— —

CAFES

HAVRE. — (à terme)

Janvier ...1892	84 50	Juillet.....1891	106 —
Février	84 50	Août.....	101 —
Mars.....	84 50	Septembre.....	00 25
Avril.....	84 50	Octobre.....	00 25
Mai.....	84 50	Novembre.....	88 —
Juin.....	84 50	Décembre.....	86 50

ANVERS. — Santos.

Janvier	— —	Juillet.....	104 50
Février	— —	Août.....	102 50
Mars	— —	Septembre	— —
Avril	— —	Octobre	— —
Mai	— —	Novembre.....	— —
Juin.....	— —	Décembre.....	— —

PÉTROLES

ANVERS Disponible blanc.	Payé		Vendu	
	16 1/8 à —	-/-	16 1/4 à —	-/-
» bleu	-/- à —	-/-	-/- à —	-/-
4 derniers mois..	16 1/4 à —	-/-	-/- à —	-/-

SUCRES

LILLE

Sucre N° 88 (88 degrés)	Cours d. jour		Cours précéd.	
» acquitté.....	— —	— —	87 —	— —
» blanc type N° 3.	— —	— —	95 —	— —
Clairs 6 kil. N° 1.	100 —	— —	100 50	— —
Betteraves disponibles	— —	— —	41 —	— —
Mélasse.....	41 75	— —	41 25	— —
3/6 fin disponible....	— —	— —	— —	— —

PARIS, 4 Juillet. — *(Dépêche spéciale).*

Sucre indigène

Roux 88°.....	34 25	34 25	34 50	34 75

Sucres blancs

Juillet.....	34 87		35 25	
Août.....	— —		— —	
Septembre.....	34 —		35 37	
»	— —		34 37	
Raffiné.....	104 50 à 105 —			

COTONS

HAVRE

Janvier ...1892	56 1/8	Juillet.....1891	52 7/8
Février	56 1/2	Août.....	53 —
Mars.....	57 —	Septembre	53 5/8
Avril.....	57 1/2	Octobre	54 3/4
Mai.....	58 —	Novembre.....	55 1/4
Juin.....	58 1/2	Décembre.....	55 3/4

LAINES

Anvers, 4 juillet.

En disponible, il a été traité 81 balles de la Plata en suint et 00 balles Australie.

Peignées françaises de la Plata

Contrat B

Juin, 0.00 0/0 juillet, 0.00 0/0; août, 0.00 0/0 septembre, 0.00 0/0.

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B

Juin, 0.00 0/0; juillet, 5.35 0/0; août, 5.37 1/2; septembre, 5.40 0/0; octobre, 5.42 1/2; novembre, 5.45 0/0; décembre, 5.45 0/0; janvier 5.50 0/0; février, 5.37 1/2.

Contrat B

Juin 0.00 0/0; juillet 5.40 0/0.

Ventes : 43,000 kil.

Marché soutenu.

BOURSE DE VALENCIENNES

Cote officielle du 4 juillet 1891

Disponib. sucre 99°, cale, les 50 kil. 34 1/4 à — — Id. 88° 9 pend., 33,75 à — — ; Mélasse, 0.00 à — — Livrab. sucre 88°, s.s.: Mélasse, 0.00 à — — Francs 100 kil. — Id. Raffinées, s.s.: Nice sucre, s.s. engrais, s.s.

Farine 1re q., 100 k., 39.00 à s.s.; Id. 2e qualité, 32.00 ; Id. 3e q. 29.00 à s.s.; Id. 4e q. 22.00 ; Id. 5e q. 21.00. Seigle, 75 k., 12.00 à 12.75 ; Escourgeons, 00 kil., 12.00 à 13.00. Avoine 1re qual., 100 k., 20.00 à s.s.; Id. 2e qual., 17.00.

Entrepôt de Valenciennes

Sucre français, 20,904 sacs ; sucre étranger, — sacs.

AVIS PARTICULIER

Au fur et à mesure que nous avancons vers la fin de la campagne le marché devient de plus en plus insignifiant, la marchandise offerte en vente faisant à peu près défaut. On n'offrait aujourd'hui en disponible, les prix de 1er fr. 34,25, pour le cale et fr. 33,75 pour bons arrivés, mais sans qu'on puisse signaler d'affaires faites.

En livrable sur la campagne prochaine les acheteurs demandent 34 fr. 31,25, sans pouvoir obtenir aucun vendeur à ces prix.

La Cote officielle donne les cours suivants : sucres disponibles base de 88 fr. 34,25 pour la centaine. Les jus, et fr. 33,75 pour sucres arrivés, sans affaires. Les mélasses par continuation sont cotées à fr. 0.00 le degré saccharimétrique tant en disponible qu'en livrable.

Le temps est meilleur pour la betterave mais les fréquentes pluies et la température plus élevée est plus favorable, mais le retard est probable et les chances qui n'ont pu être de barrages des mauvaises herbes ne profitent point de cette amélioration.

BOURSE DE LILLE

Du 4 juillet 1891

Le marché est assez ferme.

Anichs nanuts de 17,000 à 17,195. Anzin de 3,100 à 3,150. Thivencelle de 19,50 à 20,0.

Actionnaires Meurchin à 6000. Ostricourt à 578,75.

Dans le groupe des valeurs industrielles, nous trouvons le Crédit du Nord en reprise de 4.00 à 453,50. La société Benjamin Delsalle et Cie a fait un nouveau pas en avant et a progressé de 500,00 à 525,

COUPONS DÉTACHÉS

1er juillet. — Verley-Decroix, 20 fr. — Banque Régionale du Nord, 2,50. — Ciments de Portland, 12 fr. — Société Benjamin Delsalle, 20 fr. net.

Anichs 65,67. — Anichs, coupons supplémentaire, 200 fr. — Courrières, 65 fr. — Douchy, 60 fr. — Lens, 200 fr. — Bleuse St-Vaast, 120 fr. — Union générale du Nord, 00.

Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

du 3 juillet

Emp. 3 1/2 s. r.	101 20	Brunel lib. 1888.	96 95
— 3 p. c.	101 11	Non libéré 1888.	— —
— 4 1/2	101 10	Obligations de la Ville	
— 3.	99 60	— 1877 4.	113 —
— 2 1/2.	97 75	— 1879 3.	100 —
Annuités 4 1/2.		Tournai 1874.	99 50
— 4.	— —	— 1880 4 1/2.	— —
— 3.	99 03	Gand.	100 —
Cr. com. 4 1/2.	111 —	— 1880.	101 75
— 4.	— —	— 1883.	99 50
— 3.	99 50	Liége 1887.	— —
— 2 p. 1881.	— —	— 1893.	— —
Brunel lib. 1888.	101 50	— 1895.	100 —
		Anvers 1887 lib.	97 —
		Non libéré 1887.	— —
		— 1892.	101 —

BULLETIN FINANCIER

Paris, 4 juillet.

Malgré la faiblesse des valeurs étrangères, nos rentes et nos valeurs françaises conservent une excellente tenue.

Les affaires sont assez calmes, mais à cette époque de l'année, on n'a rien que de très ordinaire.

Le 3 0/0 finit à 94.92 au lieu de 94.97, cours de clôture d'hier.

Le Nouveau a reculé de 5 c. à 93.85.

L'Amortissable clôture à 95.85 avec 5 centimes de hausse.

Le 4 1/2 fait 105.62.

Pas de changement notable sur les sociétés de crédit.

Le Crédit Foncier à 1272.50

La Banque de Paris à 893.35.

Le Crédit Lyonnais coté 705.25.

La Société Générale s'inscrit à 482.50.

Et le Crédit Mobilier à 570.31.

Le Suez à 2773.74 n'a pas varié.

L'Italien est à 92 50.

La Turc reculle à 18.55.

Le Hongrois à 99 11/16.

L'Extérieur est très faible à 72 9/16.

Le Portugais n'est plus qu'à 42 3/4.

Les fonds russes ont encore baissé.

Le 4 0/0 1889 à 97 1/2.

Les Consolidés à 97 5/16.

On a détaché le 1er juillet, sur les obligations de l'Hypothèque 3 0/0 des Chemins de fer de Portugal, un coupon semestriel de 7.50 en contre-partie. Ces obligations donnent un revenu de plus de 5 0/0.

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le gérant : E. DUGARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 30

LA VIERGE DES VOSGES

PREMIÈRE PARTIE

Derrière elle, et rendant sa fuite impossible, se tenait un de ses mystérieux ennemis ; devant elle, les deux autres. Elle, une femme seule contre trois hommes ! Elle était perdue !... Mais du moins elle vendrait chèrement sa vie! Tout cela traversa son cerveau dans l'espace d'une seconde.

— Eh bien! reprit Samuel, vous vous attendiez à trouver ici Georges Duval, votre fiancé ?

— Je l'avoue, c'est pour cela que je suis venue.

— Et vous êtes étonnée de ne point le voir, sans doute?

... Mais ne craignez rien, il viendra tout à l'heure; seulement...

— Seulement? — répéta Jeanne avec hauteur.

— Vous voudrez bien auparavant nous donner quelques renseignements dont nous avons besoin.

— Parlez, je verrai si je dois vous répondre...

Et en disant cela, l'héroïque jeune fille fit passer sa carabine par dessus son épaule, et, posant la crosse à terre négligemment, elle attendit.

— Pouvez-vous, continua ironiquement Samuel, nous donner des nouvelles de certain testament légué par le comte de Chantelair au défunt commandant Franval, votre père ?

— Pourquoi?

— Mais sans doute parce que nous avons intérêt à le savoir. D'ailleurs, nous agissons au nom d'héritiers, croyez-le bien.

— Vraiment?... Eh bien! je n'ai rien à vous répondre.

— Oh! oh! Doucement, la belle, et puisqu'il faut employer les grands moyens, qu'il cela tienne.

Et, se tournant vers l'homme masqué placé en sentinelle devant la porte, Samuel ordonna d'enlever son fusil à la jeune fille, et de lui lier les mains derrière le dos.

Aussitôt Justin — car c'était lui qui avait attendu Jeanne à la lisière du bois, pour l'amener à Gribier, et Justin, Gribier, qui avait décrula une corde longue, mince et solide qui lui ceignait les reins et se mit en devoir d'exécuter l'ordre qui lui était donné.

— Misérables! s'écria Jeanne, osez donc porter la main sur moi!

En même temps, elle saisit rapidement sa carabine par le canon et la fit tourner deux ou trois fois au-dessus de la tête.

Il y eut à ce moment chez ces trois hommes une sorte de stupeur : Samuel n'eut que le temps de reculer de peur d'être atteint, et Justin, qui connaissait la bravoure et la décision de la jeune fille, n'osa avancer. Quant à Gribier, il restait toujours immobile au fond de la hutte, attendant le moment d'agir.

Cependant, Jeanne avait profité du court répit que lui avait laissé l'indécision des trois complices pour reculer d'un pas ou deux et s'adosser aux parois de la cabane. Cette position lui permettait de faire face à ses ennemis et d'éviter les surprises.

— Allons! reprit Samuel, nous faisons la méchante! Nous ne voulons pas dire à nos bons amis où se trouvent les papiers que vous savez! C'est bien, nous allons voir!

— Et inutile de je me mencer, répliqua Jeanne froidement, vous ne saurez rien! Je vous reconnais maintenant, misérable! assassin! Mais ne comptez pas sur moi. Je suis la fille du commandant Ulrich que vous avez assassiné. Oui, je sais où est le testament du comte de Chanteclair; mais vous ne saurez rien, rien, rien!... Je vous méprise, et je vous crache à la face!

— Imprudente! rugit Gribier, qui, en proie à une agitation croissante, bondit près de Samuel, braquant son revolver sur la jeune fille.

— Doucement, doucement! fit le vieillard, en abaissant le bras de son complice, n'abîmons pas cette jolie créature, nous en aurons besoin plus tard.

Puis, il se pencha à l'oreille de Gribier et lui parla à voix basse. Il s'assit ensuite d'un air tranquille et il continua d'interroger Jeanne.

— Je vous préviens, lui dit-il, que nous savons déjà que vous portez sur vous le testament. Or, si vous voulez éviter qu'il arrive malheur à votre fiancé, remettez-nous le de bonne volonté.

Avant que la jeune fille eût pu répondre un seul mot, elle sentit s'abattre sur elle les mains nerveuses de Gribier qui lui serrait les poignets à les briser. En même temps, Justin se précipitait sur elle et lui arrachait sa carabine.

La résistance fut